

# **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**L'adjudication aura lieu le mardi 2 septembre 2025 à 14h00**

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7<sup>ème</sup> étage – Salle G

**EN UN LOT**

Un bien sis à **LIVRY-GARGAN (93190)**

17 avenue Léon Blum  
Cadastré section F n° 3.976

Un **PAVILLON D'HABITATION** comprenant : entrée et couloir, une chambre, salle d'eau avec WC, salon et cuisine ouverte.

Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu à la requête de la Société **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE**, société coopérative à capital et personnel variable, au capital de 113.561.784,00 Euros, dont le siège social est sis 26 Quai de la RAPEE 75012 PARIS, représentée par son Directeur Général en exercice, domicilié audit siège en cette qualité, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la SEINE-SAINT-DENIS.

**MISE A PRIX : 40.000 €**  
**(QUARANTE MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.  
**CONSIGNATION** en 2 chèques de banque : **4.000 €** (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et **15.000 €** (à l'ordre de la CARPA), à valoir sur les frais, droits & émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait Kbis récent.

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 3 juillet 2025, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, Membre du **CABINET BCMH**, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, TEL. 01.48.30.11.11., dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- Au Grefe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 24/00427)
- Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 25 août 2025 de 14h à 15h**